FEDERATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS
CGT - UNSA - SUD-Rail - CFDT

Paris, le 17 Mai 2013

M. Loïc HISLAIRE
Directeur des Ressources Humaines
de la SNCF
34, Rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS Cedex 14

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur Le Directeur,

C'est dans un contexte économique et social frappé du sceau de l'austérité que se sont engagées les discussions sur la réforme du système ferroviaire. Les rapports de Jean Louis BIANCO et Jacques AUXIETTE, ont été officiellement publiés et remis à leurs commanditaires, le Ministre délégué aux Transports ainsi qu'au Chef du Gouvernement.

Entre le discours de Frédéric CUVILLIER, le 30 octobre 2012, prônant la réunification du système ferroviaire pour apporter une réponse aux besoins des populations comme ses propos rassurants adressés aux cheminots concernant leur statut et leur système de protection sociale et le contenu de ces rapports, il y a loin « de la coupe aux lèvres ».

En effet, ces textes ne garantissent en rien l'unicité et l'intégrité du système, pas plus que les promesses de pérenniser notre statut et nos régimes spéciaux de prévoyance et de retraite. Sur le terrain économique, c'est une fois encore l'austérité qui domine. Le financement et le traitement de la dette du système ferroviaire reposeraient essentiellement sur la productivité et des efforts supplémentaires demandés aux agents de la SNCF et de RFF.

Sur le plan social, l'ouverture à la concurrence est présentée comme inéluctable, alors que ce ne sont que des décisions politiques qui pourraient nous amener vers une telle orientation. Dans ce cadre, il est évident que l'harmonisation sociale préconisée se traduirait par une régression sociale comme le souhaitent les technocrates libéraux de la commission des transports européens.

Concernant le rapport Auxiette, c'est une hyper régionalisation qui se profilerait avec une fragmentation du réseau et la séparation accrue entre transports régionaux et nationaux de voyageurs, mais aussi un risque à court terme de voir déclasser un nombre important de trains nationaux d'équilibre du territoire en trains interrégionaux voire en circulations routières comme l'avait imaginé le très libéral N. Baverez, président de la Commission économique des assises du

ferroviaires, sous le gouvernement Fillon. Enfin, ces rapports abordent le fret ferroviaire sans aucune ambition d'inverser la courbe actuelle de décroissance de transport de marchandises par rail.

Ces rapports n'ont rien d'encourageant et surtout n'annoncent aucun changement concernant le désengagement de l'Etat et la stratégie de l'entreprise pour aller vers le développement du Service Public ferroviaire assuré par la SNCF unique et intégrée. De même, ces textes ne sont pas de nature à rassurer les cheminots sur l'amélioration de leurs conditions sociales et de travail pour garantir un haut niveau de sécurité des circulations ferroviaires et la qualité due à la Nation pour le Service Public SNCF fret et voyageurs.

Mais des rapports restent des rapports. Ils ne sont pas force de loi et il appartient maintenant au gouvernement et aux parlementaires d'assumer leurs responsabilités sur l'avenir du service public ferroviaire et de l'EPIC SNCF en s'appuyant sur un débat public national laissant une grande place à l'avis et l'expertise des cheminots.

C'est dans cet environnement économique, politique et social que les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT s'adressent à vous.

A cette étape du débat public, il appartient à la direction de la SNCF d'être respectueuse de la démocratie nationale et des cheminots.

En ce sens, nous demandons à la direction de la SNCF de stopper l'ensemble des mesures qui sont engagées visant à faire la réforme avant la réforme, comme la création d'entité regroupant la SNCF et RFF, avec une direction unique notamment en Ile-de-France. S'il nous paraît nécessaire que les agents de la SNCF et ceux de RFF travaillent en coopération, il n'est en rien justifié de créer des structures communes avant toutes décisions législatives.

Si la direction de l'entreprise souhaite une réelle réunification, il y a déjà beaucoup à faire au sein de la SNCF, en réparant les cassures créées ces dernières années, comme par exemple la disparition des Etablissements Exploitation ou l'autonomisation du Fret. Les annonces faites concernant la création d'un GIU IDF ou dans les territoires avec la désignation de dirigeants tel M. Ramette n'est pas conforme à la loi en vigueur et doit donc être abandonnée. Ce n'est ni la direction de la SNCF, ni celle de RFF qui décideront du contenu de la loi.

Par contre, il appartient à la direction de la SNCF de se préoccuper des conditions de vie et de travail des cheminots.

Après la présentation du budget 2013, actant 1086 suppressions d'emploi sur le périmètre de l'EPIC, pendant que la direction se répandait dans les médias sur la stabilisation des effectifs, les dernières annonces faites au Conseil d'Administration, laissent envisager une véritable révision budgétaire. Avec 750 nouvelles suppressions d'emplois, le gel des salaires, une baisse des EVS alors que toujours plus de mobilité est demandée aux cheminots, une réduction des achats et investissements, ce sont donc une fois encore, les salariés et les usagers qui vont payer les conséquences de choix politiques et de stratégies conduisant notre pays et notre entreprise publique dans la spirale de la récession.

A partir de ces éléments structurants du contexte, les Fédérations Syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT, vous déposent, en vertu de l'article 4-2 du chapitre 1 du RH 826, modifiant l'avenant du 13 décembre 2007, une Demande de Concertation Immédiate au cours de laquelle nous souhaitons aborder les sujets suivants. :

- Le respect des dispositions statutaires et réglementaires trop souvent bafouées, notamment en matière de recrutements hors statut, d'utilisation abusive d'emplois précaires, de mutations et lors des exercices de notations.
- L'emploi et les recrutements au cadre permanent avec une réévaluation à la hausse, des effectifs de l'EPIC pour l'année 2013 ;
- Les salaires, avec une augmentation générale dans le cadre des négociations prévues en juin et une revalorisation des pensions de retraite;
- Un moratoire sur l'ensemble des réorganisations et restructurations qui impactent les différents services et métiers de l'entreprise;
- Une autre prise en compte de la sûreté et de la sécurité des agents par une ré-humanisation des gares et des trains ;
- Une perspective lisible de la relance du fret par une révision de la stratégie de casse lancée par les plans Véron et Marembaud qui s'accélère aujourd'hui. Le rapport de la commission économique du CCE, dans le cadre de la procédure de droit d'alerte, doit servir de base de réflexions à une réorientation totale de la politique menée dans cette activité.;
- Un retour à une production mutualisée par la fin du pilotage par activité et la création d'établissements multi activités articulés autour des métiers dans les territoires.
- Le maintien de la gestion des Prestations Familiales au sein des services compétents de la SNCF.

Dans l'attente d'être reçus nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

CGT	UNSA	SUD-Rail	CFDT
Gilbert GARREL	**Marc BAUCHER**	**Nathalie BONNET**	**Didier AUBERT**